

Ma santé au travail et dans la vie, j'y tiens

C'est avec tristesse et révolte que nous avons appris le suicide de trois collègues de France Télécom fin juillet (le 23 : URR Montpellier ; le 26 : AE Trappes ; le 27 : URR Cholet).

Ces drames, qui s'ajoutent malheureusement aux précédents, confirment l'analyse de la médecine de prévention dont certains rapports alertent sur la multiplication de ces conduites individuelles de désespoir.

Nombre de collègues, sans en venir à des actes aussi dramatiques, vivent de plus en plus mal dans les services.

Le bilan social 2003 confirme la progression du nombre d'arrêts de maladie par agent qui atteint des records avec une moyenne de 18 jours par agent, soit le double de la moyenne nationale.

Santé du personnel : la direction doit assumer ses responsabilités

La loi oblige tout employeur à veiller à la santé et à la sécurité de ses salariés.

Force est de constater que France Télécom a d'autres priorités. La réalisation de 15 milliards d'économies, pour payer la dette et ses intérêts, reste l'objectif essentiel de l'entreprise.

Ainsi, le plan TOP, les suppressions massives d'emplois, les restructurations permanentes, les mobilités forcées, les pressions exercées sur le personnel pour atteindre les objectifs financiers, les sanctions abusives, la part variable vendeur (PVV) dans les agences et maintenant dans les plate-formes Orange, la performance individuelle comparée (PIC), se traduisent par une dégradation sans précédent des rapports sociaux dans les services et par un accroissement de la souffrance au travail.

Le personnel est, de plus en plus, usé, démotivé, déstabilisé, et même fortement « incité » à quitter l'entreprise.

Une telle politique de management est désastreuse pour les personnels mais aussi pour le devenir de France Télécom.

Rapports accablants de la médecine de prévention

Nombreux sont les rapports de la médecine de prévention et les comptes-rendus des CHS-CT qui alertent les directions sur les conséquences des méthodes de gestion des ressources humaines.

Parmi tous ces rapports, celui rédigé après le suicide d'un collègue technicien corse est édifiant. Il confirme que :

- « la souffrance morale est devenue un phénomène massif, une évidence »,
- « les pathologies mentales liées au travail peuvent se



manifester de manière violente. Violence contre les autres ou contre soi-même avec des actes auto-destructeurs »,

- *« les crises suicidaires semblent se multiplier et qu'il n'y a pas d'indépendance entre le travail et le hors travail »,*
- *« les nouvelles organisations du travail et les directions n'utilisent pas la violence comme instrument de domination mais font éclater cette violence parmi le personnel qu'elles rendent ensuite responsable quand ceux-ci ne sont pas capables de se maîtriser »,*
- ...

Ces éléments d'information sont connus des directions. Elles doivent en tenir compte et ouvrir enfin des négociations sur les revendications du personnel.

On ne va pas au travail pour y souffrir ou pour y mourir

Aucune entreprise ne peut imaginer construire son avenir avec un personnel démotivé, déstabilisé dont le taux d'absentéisme pour congé maladie ne cesse de progresser depuis la privatisation (+ 67%).

Cette dégradation sans précédent de la situation sanitaire et sociale ne se règlera pas non plus avec l'utilisation abusive des conseils de discipline, comme par exemple, récemment, dans la région Poitou-Charentes. Cette politique répressive des directions de France Télécom n'est pas de nature à favoriser l'engagement du personnel et des cadres, au contraire.

La souffrance au travail n'est pas une fatalité. Notre santé vaut mieux que leurs profits.

Les personnels sont de plus en plus nombreux à rejeter la politique de la direction qui conduit à cette situation. Les actes de résistance, sous toutes les formes, se multiplient, les grèves, les manifestations, les interpellations des directeurs doivent se poursuivre et s'amplifier.

D'autres choix sont possibles et indispensables.

Ils s'appuient sur la prise en compte des revendications exprimées par le personnel en matière de recrutement, de développement des activités, d'organisation et de conditions de travail, de respect et de considération des salariés, de reconnaissance du travail se traduisant par une revalorisation des salaires, des règles de promotion transparentes et équitables et une formation professionnelle permettant des évolutions professionnelles pour toutes et tous

La CGT appelle tous les personnels à se rassembler, à débattre et à décider des formes d'action pour imposer aux directions :

- ☞ **La prise en compte des rapports de la médecine de prévention et des CHS-CT,**
- ☞ **L'arrêt des suppressions d'emplois, des délocalisations d'activités et des mobilités forcées,**
- ☞ **L'abandon de la PIC et de toute mesure vécue comme du harcèlement moral,**
- ☞ **L'ouverture de négociations sur les revendications.**

Montreuil le 11 août 2004